

Conseil de l'École Doctorale TESC
Du jeudi 29 juin 2023 (9h – 15h) en salle F 337

Présents (17) : Martine Joly, Bertrand Vayssière, Vanessa Py Saragaglia, Caroline Datchary, Pierre Labarthe, Jean-Marc Luce, François Fall, Sandrine Costamagno, Philippe Terral -représenté par Mélie Fraysse-, Eric Chabanne, Christelle Dancette, Camille François, Lorine Maretz, Anaïs De Roux, Louise Derbord, Francine Soncourt, Valérie Lafitte-Carbone.

Excusés : Philippe Lemistre -représenté par Prisca Kergoat-, Hugues Kenfack, Myriam Guiraud + tous les représentants externes

Absents : Tornay Nathalie

1) Accueil des nouveaux élus représentants les doctorants

Tour de table afin de présenter aux nouveaux élus représentants des doctorantes les membres du conseil

2) Remplacement d'un conseiller –représentant extérieur-

Didier Delhoume, conservateur Régional de l'Archéologie d'Occitanie, a envoyé sa démission

Proposition pour le remplacer : Léopold Maurel, CRA-Adjoint : acceptée avec un vote à l'unanimité

3) Répartition des dossiers CDU pour expertise par les membres du conseil représentants des différentes UR

2 rapporteurs par dossier sont désignés

4) Date commission dérogations

fixée au mardi 3 Octobre 2023 9 heures en D 155

L'information affichée sur le site de l'ED TESC

5) Date journée rentrée Tesc : Lundi 13 Novembre 2023 en F 417

+ **Conférence de rentrée, commune aux trois ED : lundi 6 Novembre en F 417**

6) Concours CDU 2023

RAPPEL : Date des auditions : le mercredi 5 juillet 2023 salle E 309

11 CDU / 13 dossiers

Rappel du format des Auditions :

Le candidat disposera d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur pour sa présentation (les plaquettes de présentation ne seront pas autorisées).

- Lecture des rapports = 5 minutes (*se fait avant l'entrée du candidat, 2 évaluateurs internes par dossier*)
- Présentation = 10 minutes
- Questions = 10 minutes

Deux des Elus des doctorants peuvent assister aux auditions CDU, en tant qu'observateur, sans droit de vote

Constitution du jury : un représentant par UR

7) Organisation du Concours CDU 2024

Concours CDU 2023 : Pour rappel : 15 candidatures possibles / 13 candidatures reçues

Labo	Nbre candidatures	
FRAMESPA	4	2
LISST	4	4
TRACES	2	2
CERTOP	2	2
LEREPS :	1	1
GEODE	1	1
PLH	1	1
AGIR	0 (autre source)	
CRESCO	0 (autre source)	
LRA	0 (autre source)	
LAASP	0 (autre source)	

La question est posée concernant la constitution d'une liste complémentaire car nombre de candidatures au-dessous de 15.

Propositions :

-> décaler les CDU en septembre comme cela a été le cas à deux reprises mais très problématique = NON

->Audition CDU sur deux jours : tous les membres du jury doivent être présents donc impossible à mettre en place du fait du calendrier et d'un planning chargé pour els différents conseillers (CSI, autres etc...)

Préparation du concours CDU 2024

Il est convenu de regarder de plus près : **Voir tableaux présentés *infra* en annexe** :

- Le nombre de doctorants par laboratoire
- Le nombre d'encadrants (HDR)
- La durée des thèses par Laboratoire et le nombre de masters adossés aux labos (MAIS discrimine les candidats extérieurs)
- Dans certains labos, les doctorants sont financés à 100% donc baisse des effectifs de doctorants. Il est évoqué la possibilité de permettre à des doctorants non financés de s'inscrire mais la décision revient au labo. Vanessa Py soulève le pb des difficultés financières des thèses non financées qui engendrent des abandons. Selon la directrice de l'ED et pour rappel, logiquement la thèse est en 3 ans (à l'UT2J, couramment accepté que la durée de la thèse soit supérieure à plus de 3ans ; en 2022, la durée moyenne des thèses est de 65 mois
- travail à faire sur les critères de thèses soutenues par rapport à la période de durée de ces thèses en question

A REVOIR :

-Nb soutenances / nb doctorants par Laboratoire

-Nb doctorants / nb HDR : ratio à faire -**NB** : Il est demandé aux nouveaux HDR de modifier leur profil ADUM ou bien aux DU de le faire, s'ils s'aperçoivent que ce n'est pas à jour.

-taux d'abandons thèses financées et thèses non financées

⇒ **CONCLUSION** :

pas de nouveaux éléments significatifs qui conduiraient à une nouvelle répartition
Suite aux discussions, il est décidé en l'état actuel de ne pas modifier le nombre de CDU possibles par laboratoire.

8) **Dispositif CDU Handicap** : financé par le ministère et réception des dossiers à l'école doctorale auprès de Valérie, transmis à la VP CR, sans être avisé des critères retenus.

Toutefois le ministère décide de l'attribution du dossier handicap sans tenir compte de l'avis de l'UT2J.

Un candidat CDU Handicap peut aussi postuler en CDU non handicap.

CDU Handicap : campagne nationale ; en 7 ans, 2 candidats retenues.

L'UT2J n'a pas connaissance du handicap des candidats qui peuvent déposer un dossier deux fois uniquement (en Master ou doctorat 1^{ère} année).

9) **Questions diverses** :

-INFO concernant le serment à prononcer par le nouveau Docteur après délibération du jury -= laissé au libre choix du docteur

Caroline Datchary précise la formule adoptée par l'EHESS :

"la possibilité, librement consentie par le doctorant/la doctorante, de prêter un serment de respect de l'intégrité scientifique à l'issue de la soutenance de la thèse".

- règlement intérieur de l'ED TESC réclamée par la CR :

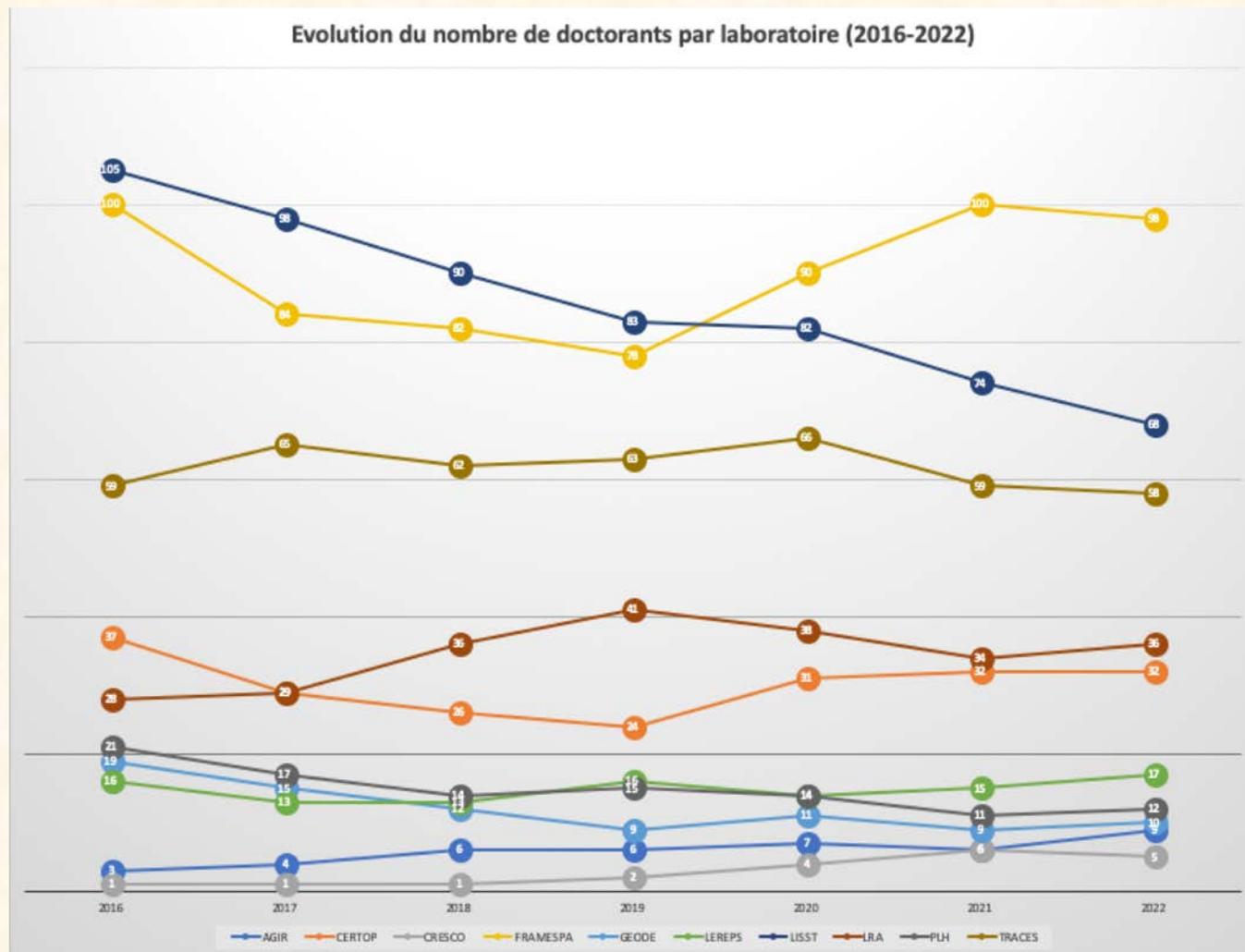
La directrice de l'ED TESC propose que le soit envoyé par mail, avec retour par mail pour validation par les membres du conseil et la Directrice de l'ED TESC.

La séance prend fin à 12h45.

Doctorants par labo							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
AGIR	3	4	6	6	7	6	9
CERTOP	37	29	26	24	31	32	32
CRESCO	1	1	1	2	4	6	5
FRAMESPA	100	84	82	78	90	100	98
GEODE	19	15	12	9	11	9	10
LEREPS	16	13	13	16	14	15	17
LISST	105	98	90	83	82	74	68
LRA	28	29	36	41	38	34	36
PLH	21	17	14	15	14	11	12
TRACES	59	65	62	63	66	59	58

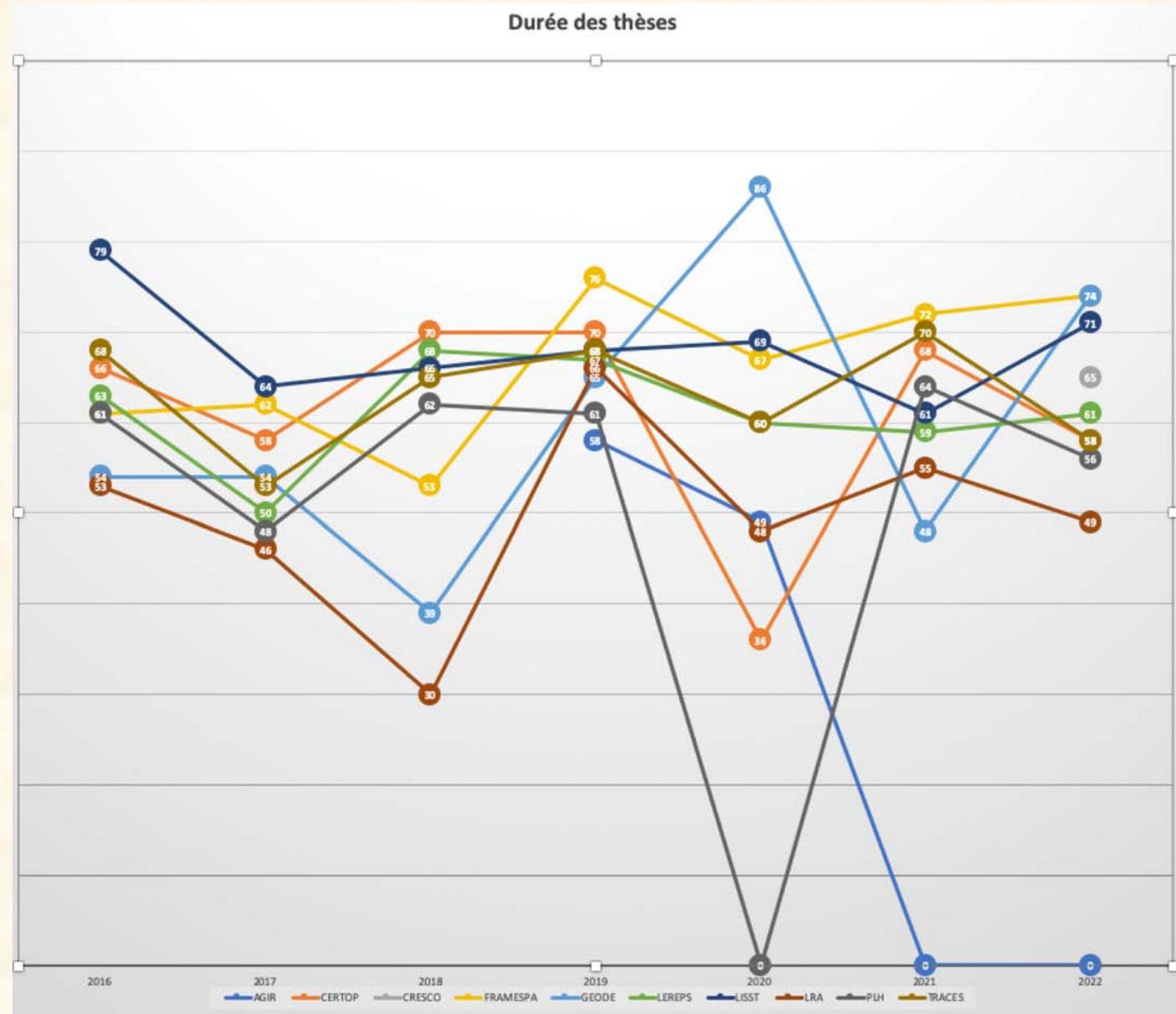
HDR								
Labo	Année							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
AGIR						4	4	5
CERTOP						17	17	17
CRESCO						1	1	1
FRAMESPA						29	28	31
GEODE						9	9	10
LAASP						2	2	2
LEREPS						16	16	16
LRA						5	7	9
LISST						47	44	46
PLH						5	5	5
TRACES						21	21	24

nombre de doctorants par laboratoire
Et nombre d'encadrants



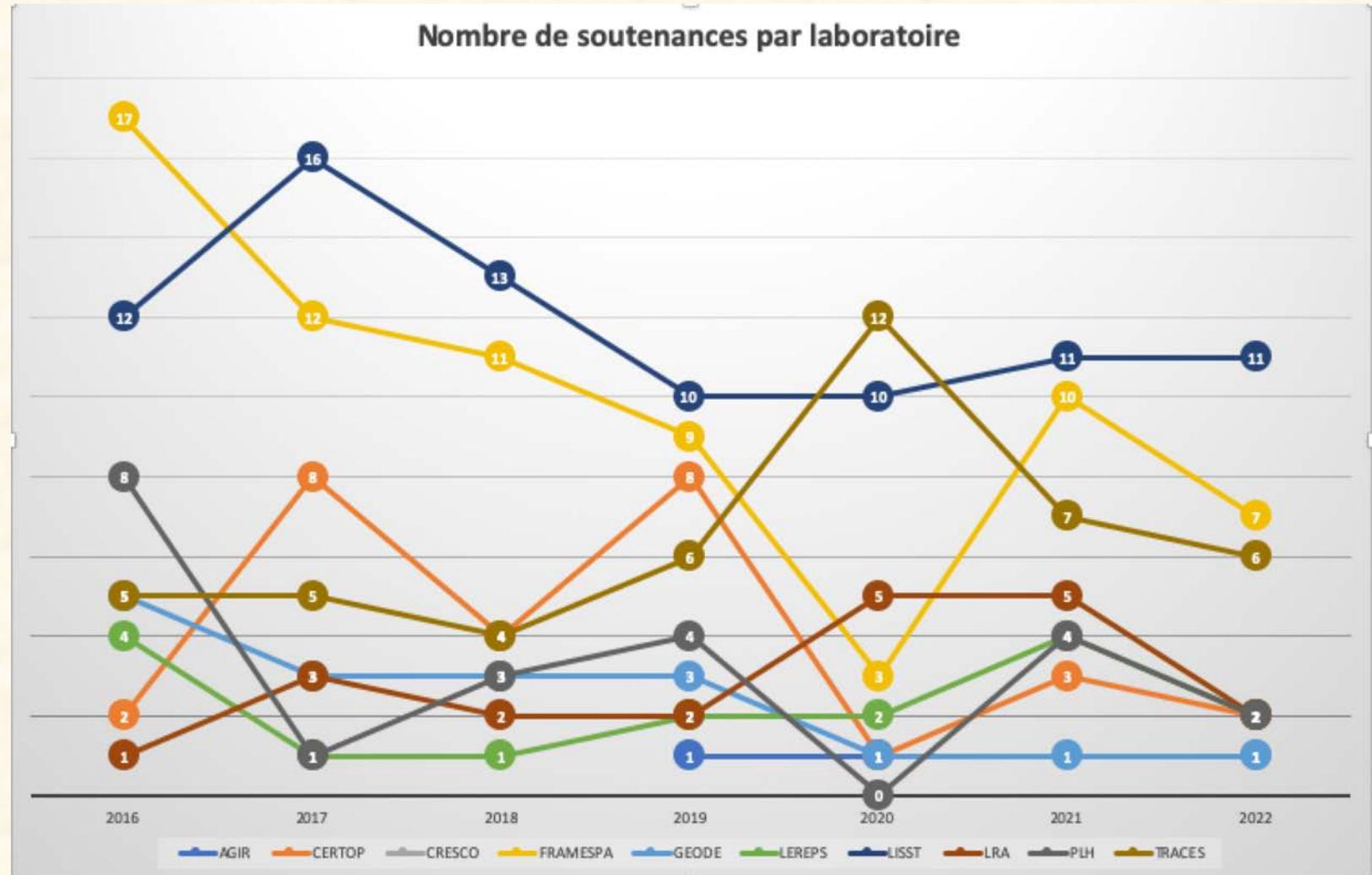
Durée des thèses

Durée/mois	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
AGIR				58	49	NR	NR
CERTOP	66	58	70	70	36	68	58
CRESCO							65
FRAMESPA	61	62	53	76	67	72	74
GEODE	54	54	39	65	86	48	74
LEREPS	63	50	68	67	60	59	61
LISST	79	64	66	68	69	61	71
LRA	53	46	30	66	48	55	49
PLH	61	48	62	61	NR	64	56
TRACES	68	53	65	68	60	70	58



ANNEXE 3

soutenances	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
AGIR				1	1		
CERTOP	2	8	4	8	1	3	2
CRESCO							1
FRAMESPA	17	12	11	9	3	10	7
GEODE	5	3	3	3	1	1	1
LEREPS	4	1	1	2	2	4	2
LISST	12	16	13	10	10	11	11
LRA	1	3	2	2	5	5	2
PLH	8	1	3	4	NR	4	2
TRACES	5	5	4	6	12	7	6



Rappel résultats des concours 2016-2022

CDU	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
AGIR							
CERTOP	0	1	0	0	2	1	2
CRESCO							
FRAMESPA	3	2	4	3	2	3	2
GEODE	1	1	1	1	0	1	1
LEREPS	0	0	0	0	0	0	1
LISST	2	3	3	2	2	3	3
LRA							
PLH	1	1	0	1	1	1	1
TRACES	2	2	2	2	2	2	2
TOTAL	9	10	10	9	9	11	12

Nombre de CDU obtenus par laboratoire

